




3.00 crédits	15.0 h + 30.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Sergier Matthieu ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement quantitatif et qualitatif du langage académique néerlandais. 2. Amélioration du savoir-faire écrit (style et registre académique spécifique de l'écrit formel académique en néerlandais). 3. Amélioration du savoir-faire oral (style et registre académique spécifique des présentations orales en contexte formel académique en néerlandais).
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Démontrer une maîtrise du langage académique en néerlandais oral et écrit de niveau C1 du Cadre européen commun de référence (CECR).
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	3		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	3		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		